



ÉCOLE DE L'ÉTHIQUE MARTIALE

Nous vous félicitons d'avoir choisi l'initiation et la pratique d'un ou plusieurs de nos Arts Martiaux, et nous vous remercions de rejoindre notre association !

INFORMATIONS UTILES POUR LA RENTREE 2023-2024

Séances hebdomadaires:

- **IAIDO** (Voie du sabre) : (3h30 par semaine)
- **JODO** (Voie du bâton) : (3h par semaine)
- **BATTODO** (Voie de la coupe) : (2h30 par semaine)
- **KYUDO** (Voie de l'arc) : (3h par semaine)
- **AIKIDO** (Voie de la paix) : (1h30 par semaine)

Règlement de la cotisation « association » et des licences: 1 chèque unique à l'ordre du Butokukan (Possibilité toutefois de donner à l'inscription 3 chèques d'un même montant qui seront prélevés lors de la saison comme suit : le 1^{er} dès réception du dossier, le 2^{ème} en décembre/janvier, le 3^{ème} en mars/avril)

Pour l'Aikido, règlement de la cotisation **par chèque à l'ordre de l'Ame no Ukihashi** et paiement en ligne de la licence

Tarifs: Cotisation : S'en acquitter vous donne la qualité de membre de l'association et vous permet de suivre les cours dans la/les disciplines et créneau(x) de votre choix, sous réserve de la souscription de la/des licences concernées.

- Pour la pratique d'1 à 4 disciplines d'arme (Iaido, Jodo, Battodo, Kyudo): **200 €** par an à l'ordre du **Butokukan** (**160 €** pour les étudiants et les chômeurs)
- Pour la pratique de l'Aïkido seul : **100 €** par an à l'ordre de **l'Ame no Ukihashi Dojo** (**80 €** pour les étudiants et les chômeurs)
- Pour la pratique d'1 à 4 disciplines d'arme (Iaido, Jodo, Battodo, Kyudo) + l'Aikido : **200 €** par an (**100 €** à l'ordre du **Butokukan** et **100 €** à l'ordre de **l'Ame no Ukihashi Dojo**) ou **160 €** pour les étudiants et les chômeurs (**80 €** à l'ordre du **Butokukan** et **80 €** à l'ordre de **l'Ame no Ukihashi Dojo**)

Licences fédérales : (reversées par l'association aux fédérations d'appartenance)

- **41 €** par discipline pour le Iaido, Jodo et le Kyudo (1er septembre au 31 août)
- **15 €** pour le Battodo + 1 photo d'identité et **20 €** pour les ceintures noires (1er janvier au 31 décembre) à régler à l'inscription.
- **58 €** pour l'Aikido

Les licences ne seront décernées que sur présentation d'un certificat médical en règle de « non contre-indication à la pratique des arts-martiaux ». Celles-ci sont indispensables à la pratique et au transport des armes.

Passeport sportif (FFJDA-CNK) : (par chèque séparé à l'ordre de la CRK)

- Délivré par la fédération pour le Iaïdo et le Jodo pour un coût de 10 € + 1 photo d'identité + formulaire de demande à compléter+ 1 enveloppe timbrée
- Le passeport sportif est obligatoire pour pouvoir participer aux stages nationaux et aux passages de grades en dehors du club

Tenues et Matériel :

- Iaïdo, Jodo, Kyudo et Battodo se pratiquent en Keikogi (veste), Hakama (pantalon large) et Obi (ceinture large).
- Pour la pratique du Iaïdo, des genouillères sont recommandées.
- Pour les débutants un kimono ou un survêtement suffisent.
- Se munir d'une paire de Zoori (sandales) ou espadrilles pour l'accès à la salle.
- Les armes pourront être mises à disposition gratuitement au départ.
- *Pour la pratique du Battodo, des consignes précises ont été rédigées dans un règlement qui, pour des raisons de sécurité évidentes, devra être strictement respecté.*

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous souhaitons à toutes et tous

UNE BONNE SAISON 2023-2024 !

Cordialement vôtres,

BUTOKUKAN - Jean-Marc GEORGES - 22 rue de Dorlisheim – 67200 STRASBOURG
Tél. 03 88 30 61 95 – E-mail : butokukandojo@gmail.com
Site internet de l'association : <https://butokukan-doj.com>